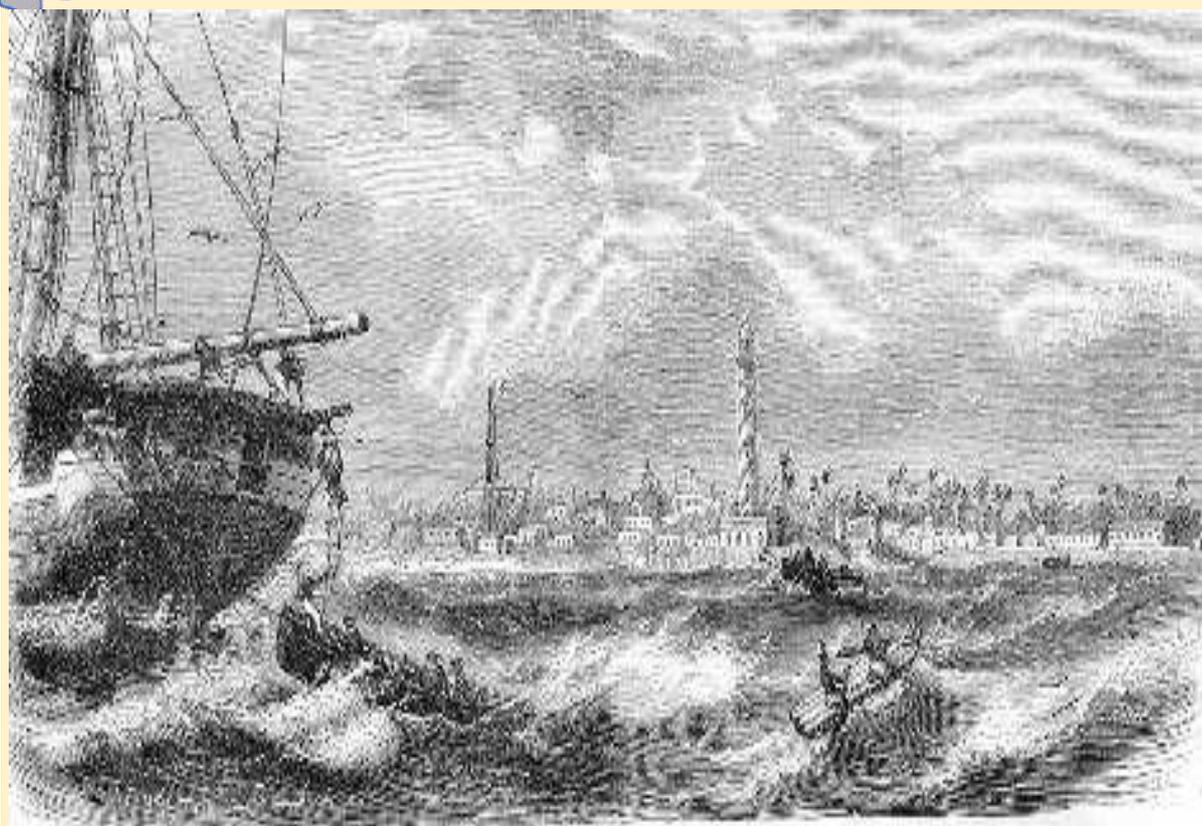




Amitiés Généalogiques Bordelaises

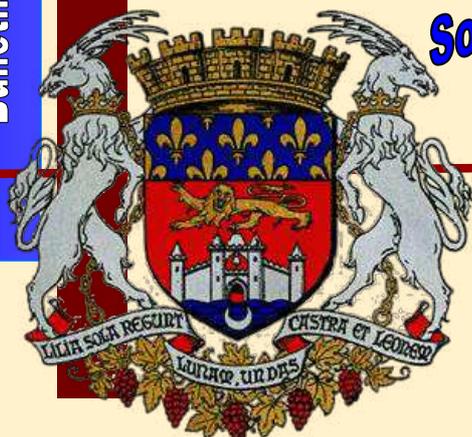
Amitiés Généalogiques Bordelaises



« *La Bayonnaise de Bordeaux* » *Naufrage au large de Cuspah, côte est des Indes*

Sommaire

- page 2 - Editorial
- page 3 - Le Naufrage de la Bayonnaise
- page 14 - les pires canicules de l'histoire de France
- page 18 - Questions/Réponses
- page 27 - les 6 portes de Bordeaux
- page 30 - la revue de presse
- page 32 - pub Généatique



EDITORIAL

Chers Amis Généalogistes,

Les vacances sont terminées période salubre de détente, vous laissant, je l'espère, de très agréables souvenirs que vous aimerez faire partager à vos amis.

Après la pause estivale de l'association, voici revenues les affaires plus sérieuses, celles qui vous motivent tout au long de l'année, votre généalogie que vous partagerez avec vos proches, tout en les incitant à vous aider dans vos recherches. Dès la reprise, nous mettrons en place un cycle de formation : internet, Généanet, Filae, Heredis, Généatique.

A nouveau nous attendons vos souhaits en la matière.
Nous sommes toujours à votre écoute.
En attendant, bonnes recherches généalogiques.

Bonne santé à toutes et à tous, bien amicalement,

Le Président Daniel ENGEL

Adhésion 2022/2023

Nous rappelons à ceux qui ne seraient pas à jour de leur cotisation
Notre exercice est du 1^{er} septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante

Etre adhérent c'est avoir la possibilité de conserver l'accès à nos données.
De pouvoir être aidé par nos bénévoles dans vos demandes de recherches

Merci à tous ceux qui souhaitent la continuité de notre activité et de nous retourner votre adhésion pré-remplie accompagnée de votre règlement
Voir bulletin joint.

Nous avons besoin de vous, de vos connaissances, de votre bonne volonté; rejoignez- nous au sein de notre bureau, un investissement en temps minime pour que l'association vive avec et par vous.
L'équipe actuelle donne beaucoup et elle souhaiterait vivement être épaulée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Daniel ENGEL

VICE-PRÉSIDENT

Xavier DUBOURG

SECRÉTAIRE Anne LEURET

SECRÉTAIRE ADJOINTE Martine CAUBIT

TRESORIERE Valéria PION

Marie-Line MLYNARSKI

MEMBRES

ERIC DUBOIS - YVON GUITTARD

COMITE DE RÉDACTION DU BULLETIN

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

GESTION DU SITE Philippe SAVIGNAC

@: philippe.savignac@genealogie-gironde.org

TRAVAUX INFORMATIQUES ET FORMATION

Daniel ENGEL

BIBLIOTHÈQUE Daniel ENGEL

QUESTIONS/RÉPONSES Martine CAUBIT

- Cotisation avec envoi par courriel des bulletins :
par virement ou par chèque : 25 € - par Paypal : 27 €
- Cotisation avec envoi postal des bulletins :
par virement ou par chèque : 32 € par Paypal : 34 €
- Membres résidents à l'étranger avec envoi par courriel des bulletins : Paypal : 27 €

Cotisation découverte,

3 mois sans bulletin et seulement que 3 recherches
mai, juin, juillet – ou juin, juillet, août
par virement ou par chèque : 15 € par Paypal : 17 €
Membres résidents à l'étranger 3 mois par Paypal : 17 €

Chèque à l'ordre du « TRESORIER des AGB »

Compte PayPal : agb-bordeaux@orange.fr

Par virement bancaire : FR 76 3000 4005 8800 0103 3990 864

AGB

Association loi 1901, fondée en 1983

déclarée le 29 juillet 1983

N° Siret 391 537 073 00028

N° CNIL 364184

Dépôt légal à parution ISSN 2108-3738

Trois bulletins annuels

Associations affiliées :

Fédération française de généalogie Union généalogique
Aquitaine-Pyrénées

COURRIEL : agb-bordeaux@orange.fr

SITE : www.genealogie-gironde.org

SIÈGE SOCIAL

2, rue Sicard, 33000 BORDEAUX

Tél. 05.56.44.81.99

07.87.13.10.18

Pour tout courrier épistolaire joindre une enveloppe timbrée
pour la réponse

PERMANENCES

Au SIÈGE DES AGB, 2, Rue SICARD

Sur Rendez-vous

le jeudi, de 13 heures à 16 heures

NAUFRAGE de la BAYONNAISE

Durant de nombreuses années, je me demandais pourquoi mes beaux-parents conservaient ce vieux cahier dans la bibliothèque du salon, sans avoir la curiosité d'aller plus loin. Ce n'est qu'en l'ouvrant que j'ai compris l'importance de ce recueil :

Il s'agissait des documents relatifs à une péripétie d'un aïeul de mon épouse, devenu Capitaine de trois mâts au temps où la marine était encore à voiles : l'échouement du bâtiment « La Bayonnaise » près des côtes de l'Inde... Métier où il laissa la vie par ailleurs (péri en mer le.....).

C'est le Vice-consulat de France à Madras (Chennai) qui a établi ce document, sans doute pour servir au retour du Capitaine en France pour toutes les formalités nécessaires.

Sous le titre « Navire Bayonnaise », on découvre la liste de toutes les pièces recopiées chronologiquement. Bien sûr, certaines n'ont pas grand intérêt (ordonnance...), mais d'autres nous éclairent sur les circonstances du naufrage, le sauvetage de la cargaison et sa composition. Un saut dans le passé !



→ Kakinada port

▼ Hoppe Island Beach

▲ Old Light House

Nous faisons appel à vos lumières pour retrouver le sens de certains termes, soit de lieux géographiques, soit des produits transportés dont j'ignore de quoi il s'agit. L'orthographe et la ponctuation ont été respectées scrupuleusement.

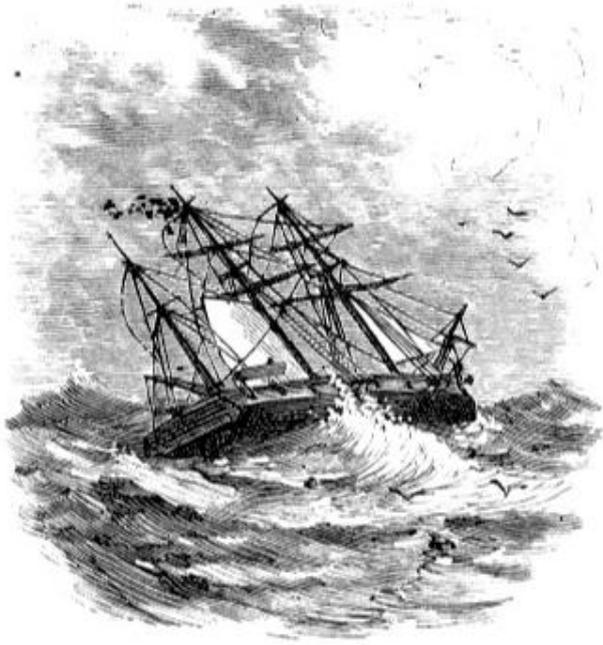
Pièce n° 1 : auteur le Vice-consul de France à Madras

Consulat Extraordinaire

Procédure relative au naufrage de La Bayonnaise de Bordeaux Capitaine MENJOU, échoué à Cuspah . (quel est le nom actuel de Cuspah ?)

le 25 Septembre 1877

Ce jourd'hui deux octobre mil huit cent soixante dix sept, par devant nous Henri DECLOSET, vice-consul de France à Madras en nos bureaux y situés rue Arménienne n° 7 A comparu le sieur MENJOU Amédée Capitaine au long cours commandant le trois mâts français La Bayonnaise de trois cent soixante deux tonneaux de jauge armé à Bordeaux appartenant à M^{ieurs} LEON aîné et frère de cette ville, lequel nous a prié et requis au besoin de recevoir sous forme de consulat extraordinaire les déclarations suivantes relativement à l'échouement dudit navire Bayonnaise arrivé à Cuspah environ quarante cinq milles Nord de Madras, sur la côte Coromandel, sinistre dont il nous a donné connaissance par l'intermédiaire de son second, le sieur LEVY (Louis) à la date du vingt six septembre :



Je suis parti de Coromandel le dix neuf septembre mil huit cent soixante dix sept, avec un chargement de quatre cent soixante quatorze tonneaux environ de marchandises chargées à Pondichéry et à Cocanada (aujourd'hui Kakinada). Du dix neuf au vingt quatre, j'ai eu de petites brises très variables, faisant route en louvoyant pour gagner le sud ; le vingt quatre d'après les observations faites à bord, je devais me trouver par 14° 16' Nord et 79° 39' longitude East (à noter : si ces position sont exactes il se situait à 300 km à l'intérieur des terres!!! plus vraisemblablement par 10° 16' Nord) à partir de ce moment j'ai eu des vents faibles du Sud très

variables, j'ai gouverné de manière à faire le plus de Sud possible, rencontré deux navires qui couraient au N E.

Le vingt cinq au matin, le temps était couvert, nous n'avons pas pu prendre d'observations, les vents étaient toujours variables du Sud.

A une heure pris Bâbord amures (qui est en position de recevoir le vent par bâbord) . la brise fraîchit, je continuai la bordée qui me permettait de porter au Sud Ouest.

*Vers sept heures dix minutes du soir, j'ai rencontré plusieurs navires en vue dont deux sous le vent par Tribord : d'après la route que nous faisons, j'espérai le lendemain avoir gagné dans le Sud. A huit heures un quart, comme la lune se levait, le temps était brumeux à l'horizon ; l'homme de **Bossoir** (matelot veilleur qui se trouvait sur la plage avant) se mit à crier : N'est-ce pas la terre sous le vent. Étant en ce moment sur la dunette et sur le point de descendre je commandai immédiatement La barre dessous de manière à prendre les autres amures ; mais il était trop tard, à peine j'avais donné le commandement , que le navire talonna : Voyant que le courant et la brise me faisaient abattre, je fis amener les voiles partout et brasser carré mais le vent et le courant nous poussaient à la côte, à la mer descendante, les coups de talon que donnait le navire étaient si violents, que j'ordonnai de mettre le canot à la mer ce qui nous prit beaucoup de temps , car la mer était très forte , afin de pouvoir débarquer l'équipage en cas de besoin j'établis aussi un va et vient par tribord devant . Dès que je m'aperçus qu'avec les courants violents qui nous portaient à terre, toute manœuvre pour sauver le navire devenait impossible et vu les orages dont nous étions environnés, je fis carguer et serrer les voiles, dès que le fouettage des mâts fut moins fort afin d'éviter tout danger pour l'équipage.*

Au jour le vingt six, j'expédiai mon second à Madras, pour informer le vice Consul du sinistre et lui demander des secours. Le vingt six au soir nous avons quitté le navire et établi des tentes sur la plage de manière à nous abriter.

Pendant la journée du vingt sept, vingt huit et vingt neuf septembre , nous avons travaillé au sauvetage, le tout ainsi qu'il est relaté dans mon journal de mer dont copie ci-jointe .Maintenant que je viens d'énoncer les faits passés jusqu'au jour où nous avons quitté le navire , je me réserve de détailler, les circonstances auxquelles j'attribue ce naufrage et d'étendre mon rapport dès que j'en aurai les moyens, faisant d'or [sic] et déjà toutes protestations et réserves pour mon recours et celui

de mes armateurs contre qui de droit et à l'occasion de ce sinistre maritime qui entraînera probablement la perte du navire et d'une partie de la cargaison, qu'il a à bord, attendu que ces cas de force majeure et de fortune de mer dans lequel il n'y a eu, ni de sa faute, ni de celle de son équipage, et après avoir, la main droite levée, affirmé sous serment, que tous les faits, qu'il vient de narrer, sont l'expression de l'exacte vérité. Il nous a demandé acte de ses dites déclarations, protestations et prestation de serment, acte qui lui a été accordé sous réserve que fait le Capitaine MENJOU, de les renouveler et étendre partout où besoin sera et de faire affirmer les présentes par les hommes de son équipage, au fur et à mesure de leur arrivée à Madras après qu'ils auront terminé le sauvetage du navire et de la cargaison.

De tout quoi, nous avons dressé acte les jours, mois et an que dessus et a le comparant signé avec nous après lecture faite. (signé) MENJOU Capitaine de la Bayonnaise, le vice Consul de France (signé) H. DECLOSET



Phare de l'île Hoppe N ° 2

Rapport de mer

Je soussigné Capitaine du navire français la Bayonnaise du port de Bordeaux jaugeant 362 T^x 8/100 armé de onze hommes d'équipage fais la déclaration suivante

Je suis parti de Cocanada le dix neuf septembre mil huit cent soixante dix sept en destination de Maurice et Bourbon, ayant à bord quatre cent soixante quatorze T^x de marchandises diverses. Le dix neuf septembre au matin, petite brise d'Ouest gouvernai de manière à contourner les bouées distant dix milles environ du

phare de l'île Hoppe, fait gouverner au Sud.

A midi petites fraîcheurs de S S O pris T amures, quelques heures après j'ai remarqué par la terre et le phare de l'île Hoppe (Hope Island) que le courant m'entraînait avec violence au large. Le reste de la journée, petites risées qui permirent par moment de mettre le cap au Sud, mais malgré cela, le navire ne gouvernait pas.

Le vingt, risées insensibles et Ouest variables, à peine si l'on peut tenir le Cap au Sud ; à midi je me trouvai avoir fait très peu de route et, porté par de violents courants dans le S E, lati 16° 52' E

Le vingt un septembre, même temps de la partie du Nord lat 15° 02' N long 81° 14' Est

Le vingt deux septembre, calme, à midi je me trouvai par lat 15° 07' long 80° 57' Est

Le vingt trois, petite fraîcheur de S E je fis gouverner au S S O dès que la brise me le permit ; à midi j'étais par lat 14° 83' N long 80° 45' Est.

Le trente au soir j'ai laissé mon second à la charge de l'épave et pour veiller aux soins des marchandises. Ce jour j'ai reçu deux employés envoyés par Monsieur le vice Consul pour m'aider au déchargement de la cargaison. Voyant le débarquement des marchandises en bonne voie et activité, je me suis rendu à Madras pour faire mon rapport à Monsieur le vice Consul.

Cuspah trente septembre mil huit cent soixante dix sept (signé) MENJOU

N ° 3 Interrogatoire du Capitaine

Ce jour d'hui trois octobre mil huit cent soixante dix sept par devant nous Henri DECLOSET, vice Consul de France à Madras, assisté de Monsieur BRUN (Jean Baptiste) Capitaine au long cours commandant le trois mâts français Cécile de Marseille le plus âgé des capitaines français sur rade Madras. A comparu le sieur MENJOU (Amédée) capitaine au long cours commandant La Bayonnaise de Bordeaux naufragé sur la côte Coromandel à quarante cinq milles environ au Nord de Madras. Lequel a déclaré que conformément à l'invitation que nous lui avons faite après déposition de son

rapport en date du deux octobre, il se présente devant nous pour y répondre aux questions que nous aurons à lui poser sur ce sinistre.

Nous avons commencé par lui donner lecture du consulat extraordinaire qu'il a fait à la date d'hier devant le vice Consul qui lui en a donné acte ; nous avons ensuite reçu le serment qu'il nous a fait la main droite levée, de dire la vérité et rien que la vérité.

- Demande : Quelle était votre position estimée le vingt cinq septembre au soir, au moment où vous avez échoué ?

Réponse : J'estime d'après la route parcourue depuis les dernières observations prises le vingt quatre septembre à midi, que nous devons nous trouver de quarante cinq à cinquante milles de la terre dans l'Est Sud Est de Madras.

- Demande : Quel était l'officier de quart au moment du sinistre ? Aviez-vous confiance en lui ?

Réponse : Le maître d'équipage David (Pierre) était de quart au moment du naufrage. J'ai toute confiance en lui, il fait parfaitement son service, je ne l'ai jamais surpris en faute pendant qu'il était de quart.



- Demande : Avez-vous sondé au changement de quart ? quand avez-vous sondé pour la dernière fois ?

Réponse : Me croyant loin de terre, j'ai jugé inutile de sonder, depuis mon départ de Cocanada, (aujourd'hui Kakinada) excepté (sic) le dix neuf septembre, lorsque je me trouvais entraîné par les courants, j'étais alors par le travers de l'île Hoppe ?? et éloigné d'environ dix milles. Dès que le navire a talonné et pendant que l'on mettait le canot à l'eau, j'ai fait donner plusieurs coups de sonde par le charpentier. Nous avions douze à quatorze pieds derrière, l'avant touchait la terre.

- Demande : A quoi attribuez-vous la cause de

votre échouement ?

Réponse : A des courants très violents qui m'ont porté dans le Nord-Ouest.

- Demande : Quelles dispositions avez-vous prises lors du naufrage, pour sauver le navire ?

Réponse : Espérant d'après les apparences d'un orage qui se formait à terre, que la brise viendrait de cette direction, je fis brasser carré et restai dans cette position, jusqu'à ce que j'eus la certitude, que toute manœuvre pour retirer le navire était inutile.

- Demande : Pourquoi n'avez-vous pas mouillé ?

Réponse : Je ne l'ai pas fait parce que nous étions dans la barre et tout à fait à terre.

- Demande : Quelle a été la conduite de vos officiers et de l'équipage pendant ce moment critique ?

Réponse : Ils ont obéi à tous mes commandements.

Ne voyant plus de questions utiles, nous avons clos le présent interrogatoire, dont il a été donné acte les jours, mois et an que dessus. Et a ledit comparant après lecture, signé avec nous.

(signé) MENJOU, J BRUN le vice Consul de Me croyant loin de terre, j'ai jugé inutile Me croyant loin de terre, j'ai jugé inutile France (signé) H. DECLOSET

N ° 4

Déclaration des gens de l'équipage

Ce jour d'hui neuf octobre mil huit cent soixante dix sept, par devant nous vice Consul de France à Madras Ont comparu les sieurs BERTHIER(Auguste Jean Marie) matelot âgé de quarante cinq ans, LE PIVAIN (Hiacinthe Marie) âgé de trente six ans ; STEPHAN (Louis Marie) matelot âgé de trente deux ans, LE CROISIC (Félix) matelot âgé de trente neuf ans, SEMERIE (Antoine Michel) cuisinier âgé de trente et un ans , DONNEE (Raymond Joseph Marie) novice âgé de dix sept ans et CAILLOSSE (François Marie) novice âgé de dix huit ans.



Tous les sept faisant partie de l'équipage du navire Bayonnaise de trois cent soixante deux tonneaux appartenant au **port de Bordeaux** et auxquels ayant fait lecture du rapport que le Capitaine MENJOU commandant ledit navire, nous a fait le deux octobre sous forme de consulat extraordinaire et leur ayant demandé si ledit rapport est conforme à la vérité ont tous déclaré

sous serment chacun séparément, qu'il contient la vérité et qu'ils le savent, pour avoir été présent lorsque le tout est arrivé et qu'ils n'ont rien à changer, dans l'exposition des faits mentionnés dans le rapport du Capitaine et ont lesdits comparants signé avec nous vice Consul sus qualifié les jours, mois et an que dessus (signé) BERTHIER, STEPHAN, LE CROISIC, DONNEE, Le PIVAIN, SEMERE, CAILLOCHE le vice Consul (signé) H. DECLOSET

Et ce jour d'hui dix neuf octobre mil huit cent soixante dix sept par devant nous vice Consul de France à Madras a comparu le sieur AUBRY (Etienne) âgé de quarante neuf ans charpentier à bord dudit navire Bayonnaise, auquel ayant fait lecture du rapport, que le capitaine MENJOU commandant dudit navire nous a adressé le deux octobre sous forme de consulat extraordinaire et lui ayant demandé si ledit rapport est conforme à la vérité, nous a déclaré sous serment qu'il contient la vérité, qu'il le sait pour avoir été présent lorsque tout est arrivé et qu'il n'a aucun changement à apporter, dans l'exposition des faits mentionnés dans le rapport du Capitaine et a ledit comparant signé avec nous vice Consul sus qualifié les jours, mois et an que dessus
Signé AUBRY le vice Consul (signé) H. DECLOSET

Ce jour d'hui vingt deux octobre mil huit cent soixante dix sept par devant nous vice Consul de France à Madras A comparu DAVID (Pierre) âgé de vingt huit ans, maître d'équipage à bord dudit navire Bayonnaise, auquel ayant fait lecture du rapport que le Capitaine MENJOU commandant le dit navire , nous a adressé le deux octobre sous forme de consulat extraordinaire et lui, ayant demandé, si ledit rapport est conforme à la vérité nous a déclaré sous serment qu'il contient la vérité, qu'il le sait pour avoir été présent, lorsque le tout est arrivé, qu'il n'a aucun changement à apporter dans l'exposition des faits mentionnés dans ledit rapport et a ledit comparant signé avec nous vice Consul de France sus qualifié les jours, mois et an que dessus. (signé) DAVID le vice Consul de France H. DECLOSET

Et ce jour d'hui neuf novembre mil huit cent soixante dix sept par devant nous vice Consul de France à Madras a comparu le sieur LEVY (Louis Marcel) âgé de trente six ans second Capitaine du navire français Bayonnaise, Capitaine MENJOU, naufragé à Cuspah lequel nous a dit, que ayant terminé l'expédition sur Madras des marchandises sauvées de La Bayonnaise, il se présentait devant nous, sur notre invitation pour entendre la lecture, du consulat extraordinaire fait devant nous vice Consul de France, par la Capitaine MENJOU, pour certifier les circonstances dans lesquelles le sinistre a eu lieu et répondre aux questions que nous pourrions lui poser, sur les circonstances qui ont

précédé et suivi le sinistre. Après avoir prêté serment la main droite levée, de dire la vérité, toute que la vérité et rien que la vérité, il a écouté attentivement la lecture que nous lui avons faite, du dit consulat extraordinaire, puis nous a déclaré que ce rapport était l'expression de l'exacte vérité, que les faits y relatés, se sont produits tels et de la manière qu'ils y sont rapportés, qu'il l'affirme sans réserves, n'ayant rien à y ajouter ou retrancher, et a ledit comparant signé avec nous vice Consul sus qualifié les jours, mois et an que dessus (signé) LEVY Louis . Le vice Consul de France (signé) H. DECLOSET.

Nous avons donné acte au dit sieur MENJOU (Amédée) Capitaine de la Bayonnaise de Bordeaux, des déclarations ci-dessus consignées pour lui servir et valoir ce qu'il ; appartiendra et nous vice Consul de France sus qualifié avons signé le présent et y avons apposé le sceau de notre agence les jours, mois et an de France que dessus. Le vice Consul H. DECLOSET

N ° 5

Lettre annonçant l'échouement



Représentation légendée de Madras, en Inde, et de son fort Saint-George, réalisée dans la première moitié du XVIIIe siècle, avant 1740.

Cuspah le vingt six septembre mil huit cent soixante dix septembre

*Monsieur le vice Consul de France Madras
Je viens vous donner avis que le navire La Bayonnaise de Bordeaux, que je commande, a échoué le vingt cinq septembre çà huit heures un quart soir à Cuspah.*

Le pays n'offrant aucune ressource je vous expédie mon second Monsieur LEVY, pour vous faire part de la malheureuse position où je me trouve et vous prier de faire les démarches nécessaires, pour que les

autorités du pays puissent me donner l'assistance dont j'ai besoin. Je vous serai reconnaissant également de m'envoyer une où deux personnes parlant la langue du pays en même temps que le français.

Ne parlant pas le tamoul, il m'est exessivement (sic) difficile de me faire comprendre des gens du pays et d'en obtenir quoique ce soit.

J'ai l'honneur d'être Monsieur le vice Consul votre très humble et obéissant serviteur (signé) MENJOU

N ° 6

Ordonnance pour secours

Nous Henri DECLOSET vice Consul de France à Madras, vu la lettre en date du vingt six septembre mil huit cent soixante dix sept à nous remise par le sieur LEVY (Louis) second du navire français Bayonnaise de Bordeaux par laquelle le Capitaine de ce navire, nous annonce son échouement le vingt cinq septembre à neuf heures du soir à Cuspah environ cinquante milles Nord de Madras. Vu les motifs y énoncés commettons les sieurs DEFRIES (Adrien) employé de commerce et DARESSANY DELIAR marchand comme délégué au vice consulat pour se rendre immédiatement sur le lieu du naufrage, afin d'aider le Capitaine MENJOU dans les mesures qu'il a à prendre pour la préservation des intérêts de qui de droit. Décidons d'écrire à l'instant même à l'autorité Anglaise pour réclamer sa prompte intervention et assistance pour les naufragés et demander la police pour sauve garder le navire, les épaves et la marchandise.

Nommons la maison de commerce Henri DECLOSET à Madras, consignataire d'office (a pour mission de prendre en charge les navires dans un port et d'organiser leur escale, ainsi que le transport des marchandises) pour faire les avances de fond nécessaires et prendre avec le Capitaine

Nous avons vu sur la plage environ mille colis divers, dont une partie était avariée, ainsi que différentes pièces de mâture, voilure, gréement qui avaient été sauvés avant notre arrivée. Nous avons ordonné la continuation de ce sauvetage et autorisé le capitaine, vu l'état dans lequel se trouvait le navire, de le saborder s'il le jugeait convenable pour faciliter ce travail.

Nous disons en outre que vu la difficulté de se transporter sur les lieux, Monsieur le vice Consul de France ferait bien d'autoriser le Capitaine MENJOU dans l'intérêt de qui de droit de faire transporter à Madras, le plus promptement possible, toute la cargaison qui sera sauvée, sauf les marchandises qui n'ont aucune valeur en leur état d'avaries, ainsi que le gréement, ancres, chaînes et tout ce qu'on pourra sauver du navire. Il serait urgent aussi vu l'approche des mauvais temps d'ordonner dans le même intérêt la vente du navire le plus tôt possible.

Nous avons trouvé à notre arrivée une brigade d'hommes de police et une corvée de quatre vingt dix coolies, qui, sur la demande du vice Consul le collecteur du district avait envoyé sur les lieux du naufrage. En foi de quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal et l'avons signé à Cuspah les jours, mois et an que dessus (signé) J. BRUN, E. ROCHET.

N ° 11 Acte de dépôt du rapport des experts.

Les experts remettent leur rapport au vice Consul et jurent qu'il contient la vérité, « la main droite levée à Dieu »

N ° 12 Demande d'experts pour marchandise avariée

N ° 13 Ordonnance

Nomination de deux experts : BAUDRY (Édouard) et CAMINADE (Gilbert Henri) pour aller co, stater l'état du navire

N ° 14 Prestation de serment

N ° 15 Rapport d'experts

Nous soussigné CAMINADE Gilbert Henri négociant et BAUDRY Édouard Capitaine au long cours, tous deux majeurs résidants à Madras nommés d'office par ordonnance consulaire de Monsieur le vice Consul de France à Madras en date du dix huit octobre courant ; afin de nous rendre sur le lieu du naufrage du trois mâts français Bayonnaise de Bordeaux Capitaine MENJOU et à l'effet de constater l'impossibilité de continuer le sauvetage et donner notre avis sur les mesures à prendre ultérieurement ; Après avoir préalablement prêté serment entre les mains de Monsieur le vice Consul de France de bien et fidèlement remplir notre mission. Nous nous sommes acheminés le dix neuf du courant à dix heures du soir sur le village de Cuspah, le plus voisin de l'épave et situé à environ soixante milles de Madras vers le Nord, où nous sommes arrivés le vingt courant à onze heures du soir, en suivant le canal du Nord et en traversant le lac de Pulicat.

Le lendemain dimanche vingt un courant à quatre quarante du matin, nous nous sommes transportés sur le lieu du naufrage situé à environ cinq milles à l'Est dudit village de Cuspah. Et à environ six heures et demie du matin avons procédé à l'exécution de notre mission en présence et accompagné par le sieur Capitaine du navire. Nous avons trouvé sur une plage sablonneuse et déserte le campement dudit second, du délégué du consulat et des gardes de police et tout autour éparses, les marchandises sauvées, ainsi que les embarcations, ancres, voiles, espars, provisions, etc. etc. appartenant à l'armement du navire. Le tout était parfaitement abrité contre la pluie et les rayons du soleil, au moyen de tentes, voiles, hangars et feuilles de palmier. Nous nous sommes ensuite rendus

à bord de La Bayonnaise que nous avons trouvé échoué sur la plage le Cap environ au Sud Ouest légèrement incliné sur le côté de Bâbord entièrement rompu dans son milieu, le fond défoncé et la cale remplie d'eau jusqu'aux barres sèches, son niveau variant suivant la hauteur de la marée. Il nous a été impossible de descendre dans la cale, vu l'état de pourriture et de fermentation des marchandises encore à bord, et comprenant des coriander, piments, balles de (ejunnies ?), savon, tabac, toile et autres menus articles.

Le tout est complètement perdu et de valeur nulle. D'après la déclaration du second, il resterait encore une cinquantaine de barriques d'huile mais attendu que, outre qu'au milieu de ce mélange de pourriture, il est impossible de les enlever il est probable que ayant flotté et s'étant heurtées entre elles, elles ont dû se défoncer au moins de partie. Nous ne croyons pas que les frais à faire pour les atteindre, puissent être couverts par leur valeur et du reste les plongeurs de crainte d'asphyxie se refusent maintenant à tenter le sauvetage. En ce qui concerne les mesures à prendre dans l'intérêt de qui de droit, notre avis et que tous les objets transportables par charette, jusqu'au canal, soient immédiatement dirigés sur Madras dans l'intérêt général. Ce n'est que là qu'ils reprendront une valeur relative, laquelle est presque nulle au lieu du naufrage, contrée déserte habitée par quelques bûcherons seulement.

Quand à la coque et autres objets lourds, tels qu'ils se trouvent en ce moment, vu l'époque de l'année et le renversement de mousson ils doivent être vendus publiquement sur place et au plutôt, même en mettant de côté tous délais légaux quelconques, car au moindre coup de vent du large, ils peuvent être réduits en pièces, où enlevés et leur valeur actuelle entièrement perdue pour les intéressés où ayant droit.

Pour tous ces objets d'armement nous recommandons la vente publique sur les lieux par petits lots, composé de manière à permettre la concession aux petites bourses et ne donnant pas à chacun une trop grande valeur. Leur expédition à Madras serait ruineuse.

En terminant ce rapport, nous croyons de notre devoir de signaler à Monsieur le vice Consul de France le bon ordre et le soin que nous avons remarqué pour la préservation des objets sauvés lequel d'après la déclaration du second serait en partie due, à l'activité, l'intelligence et le bon vouloir de fonctionnaire Indien préposé par le gouvernement Anglais aux opérations des sauvetage. Son nom est ANCOT APPASSAMY SILLAY SHELL (pit ?) super entendant non en charge of sea Customs à Cuspah.

Le vingt et un à deux heures après midi, nous étions de retour à Cuspah et reprenions le chemin de Madras, où nous sommes arrivés le vingt deux octobre à neuf heures un quart du soir.

Fait à Madras le vingt trois octobre mil huit cent soixante dix sept sur les notes prises par nous au lieu du naufrage et déposé au consulat de France le même jour.

(signé) H. CAMINADE, Édouard BAUDRY

N ° 16 **Acte de dépôt du rapport d'experts**

N ° 17 **Demande d'inventaire**

Le capitaine MENJOU demande la nomination « à titre de chancelier » pour procéder à l'inventaire des marchandises.

N ° 18 **Ordonnance Nomination de M. DEFRIES (Adrien)**

N ° 19 **Prestation de serment** Le 24 octobre, M. DEFRIES prête serment

N ° 20 **Inventaire des objets sauvés du navire**

Le vingt six octobre de l'an mil huit cent soixante dix septembre

Soixante sept boîtes de conserves
Une boîte d'artichauts

Objets divers savoir :

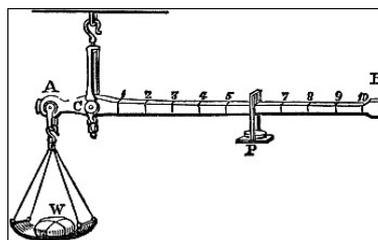
Deux fanaux de position
Une lampe de chambre
Un fanal blanc peint, un dito ---cuivre
Une échelle de commandement et son plateau
Quatre pièces d'armement
Divers outils de charpentage
Un ancre à jet
Cinq touques huile de lin
Une dito ---- colza
Sceaux de lavage
Huit vergues de Bon^{tes} diverses
Une romaine chinoise (il s'agit d'une balance)
Une montre de bord
Quatre chaînes écoutes de perroquet
Une meule à aiguiser
Un cric à double noix (double vis)
Un porte voix
Neuf boîtes peintures diverses
Deux dito ---- Galipot
Vingt madriers
Un coffre à médicaments
Une dito --- Pirogène
Une série de pavillon de signaux
Quatorze poulies diverses
Casseroles et vaisselle diverses
Deux sacs légumes
Quatre barriques vides
Un sac Bouchons

Une boîte de saindoux

Trois compas (dits boussole)
Une table de chambre en noyer

Six maillons de chaîne

Un grappin de canot



Une corne



Plus rien ne restant à inventorier à l'exception de la cargaison sauvée qui se fera à Madras où elle est transportée, nous avons clos et arrêté le présent inventaire que nous avons signé les jours, mois et an que dessus.

Le deuxième Capitaine de la Bayonnaise (signé) Louis LEVY

Le délégué du consul de France (signé) DEFRIES le Capitaine de la Bayonnaise (signé) MENJOU

La **Bayonnaise** est un brick du port de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) construit en 1840 jaugeant 141 tonneaux embarquant sept marins. En mars 1880, dans une mer très grosse et dans une brume épaisse, la *Bayonnaise*, sur lest, fait eau depuis son appareillage. L'équipage est constamment aux pompes. Cette avarie est due à un échouage qui s'est produit deux ans auparavant. le navire vétuste, les réparations n'ont pas été opérées avec soin.

Yvon GUITTARD

« La suite de cet article paraîtra sur le bulletin suivant »

Tous renseignements complémentaires ou rectifications que vous pourrez apporter sur nos articles seront les biens venus



De 1911 à nos jours, les pires canicules de l'histoire de France :

" Cette publication relatant les canicules connues et identifiées de notre histoire n'a pas rôle à stigmatiser le réchauffement climatique lié aux activités humaines, mais uniquement à sensibiliser nos lecteurs des souffrances et pertes humaines subies par nos anciens "

Les pics de chaleur que nous rencontrons actuellement ne sont pas les pires qu'aient connus la France. Ces vagues de chaleur font malheureusement partie intégrante de notre climat, et nous devons subir les caprices de Dame Nature.

Si les canicules sont des événements météorologiques qui ne datent pas d'hier, force est de constater que depuis quelques années, ces phénomènes s'enchaînent et deviennent de plus en plus fréquents. Si dans les années 1900 la population n'avait pas l'habitude des fortes températures, avec le réchauffement climatique, la population actuelle a pris «l'habitude» des vagues de chaleur. Bien évidemment, notre corps a toujours autant de mal à s'habituer à ces chaleurs extrêmes, notamment les plus fragiles.

Les seuils ne sont pas les mêmes d'une région à l'autre et la chaleur doit durer au moins trois jours.

Ce n'est pas la première fois que la France, est touchée par la canicule.

Ci-dessous quelques dates



Canicule de 1911: A l'été 1911, l'Europe a connu une intense de chaleur qui a fait monter les températures à plus de 30°C pendant une quinzaine de jours consécutifs. Considérée comme l'une des plus meurtrières de l'Histoire, cette canicule a fait 40.000 morts, principalement des enfants en bas âge

Vague de chaleur en Mai 1922 Onze ans après la canicule meurtrière qui a touché la France, le pays est de nouveau victime d'une vague de chaleur insupportable. Pendant une dizaine de jours consécutifs, les températures ne descendent pas en dessous de 30°. Fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer.

Canicule de juillet 1947 Exceptionnelle pour la période dès la fin du mois de mai 1947, la chaleur pointe déjà le bout de son nez. Toutefois, c'est assez inhabituel et un peu trop précoce pour la période. On peut observer des températures dépassant les 30°C dans le nord de la France. Pas moins de 33°C à Paris. Un mois après, fin juin, notre pays connaît encore une forte montée des températures. On atteint presque 40°C. A nouveau un mois plus tard, Juillet ressemble à un calvaire avec valeurs relevées de 40°C dans plusieurs endroits du pays. Cette année se démarque par ses périodes répétées et anormalement chaudes entre avril et octobre.



Canicule de l'été 1976

À l'époque, 1976 est la pire canicule qu'aient connu le pays, tous les records de chaleur sont battus cette année-là. Les plus accablés sont les agriculteurs, puisque 1976 est une sécheresse historique, presque aucune goutte de pluie.

Vague de chaleur intense en 1983 Juillet 1983, on répertorie une période caniculaire extrêmement longue. Concentrée surtout sur l'Italie, elle ne sera pas sans conséquence pour le sud-est de la France. D'une intensité exceptionnelle, on répertorie environ 4700 décès qui seraient liés à cette canicule en France



La canicule meurtrière de 2003 Elle est similaire à celle de 1947, mais ses conséquences sont pires. La canicule de 2003 a marqué beaucoup de monde en France, par ses températures très élevées et malheureusement par son nombre de morts. Les températures dépassent les 40° à Toulouse, Bordeaux, Limoges ou encore Montauban. C'est la canicule la plus meurtrière de ces dernières décennies.

La vague de chaleur de 2006 La France est de nouveau touchée par une vague de chaleur, et sans doute l'une des plus intenses. Les conditions étaient difficiles pour la population. Il faisait si chaud, que la température de la mer aurait atteint 30° à Marseille.



2015, 2016, 2017 : chaleurs précoces ou tardives

Depuis 2015, tous les étés sont marqués par des "canicules conséquentes" avec pour résultat plusieurs milliers de "décès en excès", selon Santé publique France.

En 2015 et 2017, les vagues de chaleur sont remarquables par leur précocité, fin juin et début juillet, tandis que 2016 se distingue par le caractère tardif du pic à la fin août.

2018 La France connaît une vague de chaleur. L'été 2018 se classe comme le deuxième plus chaud de l'histoire du pays, derrière 2003, selon Météo-France.

2019 : record absolu L'été 2019 a été marqué par deux vagues de chaleur courtes mais d'une intensité record pour un mois de juin et record tous mois confondus ex æquo avec celle d'août 2003 pour la seconde. 46 °C en France ! Le nouveau record absolu de chaleur national a été battu lors de la canicule de juin. Le mercure a en effet atteint 46 ° C'est la température la plus élevée jamais mesurée en France. De nombreux records absolus tous mois confondus sont tombés avec souvent plus de 40 °C sur le Sud-est en juin et sur le nord du pays en juillet. Fin juin, la vigilance rouge canicule a été utilisée pour la première fois depuis sa création en 2004.

2020: dans le top 5 En août 2020, une semaine de canicule concentrée sur un large quadrant nord-est ne fait tomber aucun record mais se classe parmi les cinq épisodes de chaleur les plus intenses jamais relevés dans le pays. Il s'agit de la journée la plus chaude jusqu'ici à Bordeaux.



2022 : deux pics en quatre semaines Juin 2022 la France connaît une vague de chaleur "exceptionnelle et précoce", avec 40°C atteints dès le 16 juin dans l'Hérault, ce qui n'était jamais arrivé si tôt en France selon Météo-France. Durant cet épisode, le mercure atteint un pic, le 18 juin, avec 43°C

Source :

- [De 1911 à nos jours, découvrez les pires canicules de l'histoire de France - Aphadolie](#)
- [La canicule de 1911 | RetroNews - Le site de presse de la BnF](#)
- [PREVISIONS METEO FRANCE - Site Officiel de Météo-France](#)
- [Canicule : 41,2 degrés à Bordeaux, record battu \(francebleu.fr\)](#)

Un peu d'histoire

Les records de température à Bordeaux :

- 26 juillet 1947 : 38,6°C
- 4 août 2003 : 40,7°C
- 26 juin 2019 : 37,3°C
- 23 juillet 2019 : 41,2°C
- 7 août 2020 : 39,6°C
- 18 juin 2022 : 40,5°C

Source : [Épisodes de fortes chaleurs | Bordeaux](#)

Sécheresses (Grandes), étés caniculaires à travers les siècles

(D'après « Des changements dans le climat de la France », paru en 1845)

1078 fut très sec la vendange s'avança d'un mois, 25° minimum, 35° maximum

1094 la sécheresse fut extraordinaire.

1137 dès le mois de mars jusqu'au mois de septembre, tarissant aussi les puits, les fontaines et les fleuves.

1183 ; elle sécha dans plusieurs endroits les rivières, les fontaines et les puits.

1188 : un grand nombre d'incendies se déclarèrent à Tours, à Chartres, à Beauvais, à Auxerre, à Troyes, etc.

1204 : Il ne plut pas ou presque pas pendant les mois de février, mars, avril de fortes chaleurs succédèrent à ces trois mois de sécheresse.

1212 fut très sèche.

1226 L'extrême sécheresse entraîna la ruine de presque toutes les récoltes d'été, l'automne se montra chaud et sec

1287 Il ne plut pas pendant tout l'été, les puits et les fontaines tarirent.

1305 il y eut une grande sécheresse en été

1306 la sécheresse fut excessive au printemps et en été. Elle fut si grande en qu'on eut à peine la valeur de deux jours de pluie dans le cours de quatre lunaisons

1331 cette année une si grande sécheresse qu'on ne put labourer la terre à cause de sa dureté

La sécheresse de l'été 1334 fut suivie d'un hiver très humide.

1384 Les sources tarirent par le manque de pluies et la sécheresse insupportable régna dans toute la France.

1392 La sécheresse tarit les sources et empêcha les plus grands fleuves de la France d'être navigables.

1473 fut très chaud, la chaleur se prolongea depuis le mois de juin jusqu'au 1er décembre.

1540 et 1553, la chaleur brûlait tout au mois de juin.

La sécheresse de 1632 dura du 12 juillet jusqu'au 15 septembre.

1684, classée par J.-D. Cassini au nombre des plus chaudes, dans un tableau des grandes chaleurs de Paris, a présenté, seulement sous ce climat, soixante-huit jours d'une température de 25°, seize jours d'une température de 31°, et trois jours d'une température de 35°. Ainsi le thermomètre s'éleva trois fois, de midi à trois heures, le 10 juillet, le 4 et le 8 août, à 35° au moins.



1718 et 1719 eurent l'une et l'autre des chaleurs sèches, violentes, longues et soutenues. Le thermomètre de Lahire, indiqua vers trois heures de l'après-midi 35° ou 36

1719 Les fortes chaleurs reparurent avec le mois de juin. Plus intenses que celles de l'année précédente, elles durèrent aussi beaucoup plus longtemps. Maximum une température de 37° ; en outre, la table de Cassini attribue à cet été quarante-deux jours d'une température de 31° ; les chaleurs ont persévéré trois mois et demi

1726 débuta vers la fin du mois de mai, continua durant les mois de juin, de juillet et d'août, soixante-deux jours d'une température de 25°, et dix jours d'une température de 31°, sa plus grande chaleur, observée le 27 et le 28 août, ayant égalé environ 34°.

1727 le thermomètre commença à monter le 7 février. Les chaleurs se soutinrent en augmentant pendant les mois de juillet et d'août. La température ne cessa d'être élevée le reste du mois d'août et dans le cours du mois de septembre.

1778 eut des chaleurs fortes, longues et constantes. Ces chaleurs insolites régnèrent principalement dans les mois de juillet et d'août, elles furent sèches et sans nuages.

1793 Le thermomètre se balançait, au milieu du jour, entre 24° à 40° Durant ces grandes chaleurs, le vent resta fixé au nord, le ciel fut presque toujours beau, clair et sans nuages. Ces grandes chaleurs ont été très sèches.

1803, il plut très peu de juin au 1^{er} octobre. La pluie augmenta vers le commencement d'octobre, après quoi, la sécheresse reprit jusqu'au 9 novembre. Cette sécheresse continua donc quatre mois de suite et plus de cinq mois en tout Dans quelques départements, l'eau manquait absolument.

1811, les chaleurs furent précoces, intenses et prolongées. Cet excès de chaleur éclata tout d'un coup dès le mois de février, elle se soutint presque sans interruption, ou plutôt en augmentant de mois en mois, pendant les mois de mars, d'avril et de mai, avant de marquer une pause. Cette chaleur sèche tarit un grand nombre de ruisseaux que personne n'avait jamais vus à sec. Dans le Midi, les vents du sud, vents chauds, humides et étouffants, se prolongèrent en Provence jusqu'à la fin de l'année. Au midi comme au nord, la chaleur et la sécheresse de 1811 épuisèrent la plupart des sources, desséchèrent les torrents et les fleuves.

1842 sa chaleur étant plus intense dans le nord que dans le Midi. Elle commença dès juin, et se prolongea à travers de rares intermittences jusqu'au mois de septembre. Le caractère de cette chaleur, en générale orageuse et sèche, la rendait encore plus sensible.

Source : [Les étés caniculaires et sécheresses autrefois. Anecdotes historiques \(france-pittoresque.com\)](http://france-pittoresque.com)

Martine CAUBIT



Les questions doivent être rédigées très lisiblement. Inscrire les NOMS en majuscule et les Prénoms en minuscule. Toujours indiquer une date, même approximative, ainsi qu'un nom de lieu. Rester bref dans les questions et prendre modèle sur les autres questions déjà publiées. Pour tout courrier concernant cette rubrique, inscrire votre nom, prénom, **impérativement votre n° d'Adhérent**. Si ces consignes ne sont pas respectées, les questions risquent de ne pas paraître dans notre revue ou de prendre du retard. **Et ne pas oublier que nos chercheurs sont des bénévoles et qu'ils font au mieux pour vous aider dans vos demandes de recherches.** Merci de votre compréhension.

Dossier n° 800/2022 ACQUART

Ch soit dans les "Tables des Testaments" soit dans les "Tables des Mutations par décès d'un éventuel testament concernant Jean Marie AQUART décédé à Bordeaux le 31 octobre 1816 ?

Réponse : A défaut d'avoir trouvé le testament de Jean Marie AQUART, il a été trouvé les testaments de Marie Jeanne AQUART en date des 18/03/1767 et 21/01/1768 Me Dugarry à Bordeaux cote 3 E 15441.

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 823/2022 ANGLADE

Ch l'acte de donation de Charles ANGLADE à son fils Charles ANGLADE en 1859 à Bordeaux. Vraisemblablement chez Me BORDERIA.

Réponse : Etude Jean Eugène Bordéria (3E61397) : 27/01/1859, donation entre vifs et irrévocable à titre d'avancement d'hoiries par moitié entre eux fait entre Charles Anglade, propriétaire et Eugénie Dumée de Chasteigner son épouse et Charles Anglade leur fils aîné négociant demeurant à Bordeaux

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 793/2022 AUZERE/DUCOURNEAU

Ch CM de Joseph AUZERE x Andrée DUCOURNEAU, le 02/01/1762 à Bordeaux, Notaire BANCHEREAU

Réponse : CM passé le 02/01/1762 devant Jean-Baptiste Banchereau (3E26580) entre Joseph Auzeres, vigneron habt. Villenave-d'Ornon, fils de Bernard Auzeres, tonnelier habt. Juillac, duché d'Albret et de Françoise Poumaireau et Andrée Ducourneau veuve de George Serizier habt. Villenave-d'Ornon fille de feu Pierre Ducourneau et de Margueritte Massotte

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 710/2021 BAILLET/MOLINIE

Ch CM passé entre BAILLET Pierre x MOLINIE Jeanne Marie marié le 05/12/1739 à Bordeaux

Réponse : CM passé le 05/12/1739 devant Pierre Bolle (3E24963) entre Pierre Debaillet négociant à Bordeaux et y habt. prsse Saint-Rémy fils de sieur Thimothée Debaillet négociant de la ville de Tonneins et de delle Jeanne Drouilhet et delle Marie Moulinié hab Bordeaux, prsse Saint-Rémy fille de sieur Jean Moulinié négociant à Bordeaux et de delle Marie Thérèse Métivier

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 816/2022 BERSOLLE

Ch testaments Bersolle (ou Bersole) - Cauderan reçus en 1693 et en 1695 par Me Jacques Dufau, Référence – Cote : rep 3 E 5092, Fiche : 1476 et Référence – Cote : rep 3 E 5092, Fiche : 1618.

Réponse : testament de Marguerite BERSOLLE veuve de Bertrand de CAUDERAN bourgeois et marchand de Bordeaux en date du 08/08/1693 par Me Dufau à Bordeaux cote 3 E 5055.

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 816/2022 BERSOLLE/LAUZERE

Ch contrat de mariage de 1634 entre Bersolle (a priori Germain) et Lauzere (a priori Marguerite) passé devant Me Thémer, Référence – Cote : rep 3 E 11650, Fiche : 177,

Réponse : contrat de mariage de Germain BERSOLLE bourgeois et marchand de Bordeaux, fils de feu Pierre BERSOLLE bourgeois et marchand et de Peyronne POMIES avec Marthe LAUZERO fille de Seyton LAUZERO bourgeois et marchand de Bordeaux et de Marguerite PEZAT passé le 25/03/1634 par Me Themer à Bordeaux cote 3 E 11636.

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 776/2022 BORDESSOULE

Ch Testament du 03/05/1741 Pierre BORDESOULE passé à Captieux devant Me ROUMAZEILLES – 3 E 46692

Réponse : testament de Pierre BORDESOULE dit MOURILLON brassier de Captieux passé par François DARBAZAN curé de Captieux le 03/05/1741 et enregistré après le décès de Pierre BORDESOULE par Me ROUMAZEILLES le 08/05/1741

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 776/2022 BORDESSOULE/GARBAY

Ch CM du 28/01/1742 Bernard BORDESSOULE X Marie GARBAY passé à Captieux devant Me ROUMAZEILLES – 3 E 46692

Réponse : CM de Bernard BORDESOULE brassier fils de feu Pierre BORDESOULE dit MOURILLON et de Jeanne BERNOS avec Marie GARBAY fille de Jean GARBAY dit JEANTOT et d'Anne LAMBROT de Captieux en date du 28/01/1742 par Me Roumazeilles.

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 836/2022 BRAC/VILLARDS

Ch acte de mariage de Pierre Brac et Catherine Villars, le 16 janvier 1731, à la paroisse Saint Michel,

Réponse : L'acte de mariage entre Pierre BRAC et Catherine VILLARS en date du 16/01/1731 et consultable en cliquant sur le lien ci-dessous (acte 884)

<https://archives.bordeaux-metropole.fr/ark:/75241/vta5c2ebfbccc751/daogrp/0/113>

Enregistrement de leur CM par Me DESPIET à Bordeaux le 30/11/1730

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 804/2022 BRIDIERS de VILLEMOR

Je recherche les maintenues de noblesse en faveur de :

- Jacques de Laguehay (en 1778 ?), de Jean de Bridiers de Villemor- et de son cousin Paul de Bridiers de Villemor (vers 1775-1780 ?)

Réponse : Pour le moment, les documents consultés sur les maintenues de noblesse ne concernent pas les personnes recherchées. A défaut il a été trouvé

-Une quittance d'Antoine de Laguehay, avocat en la cour résidant à Clairac en date du 30/06/1661 par Me Giron à Bordeaux cote 3 E 6589. -Un billet Villemor – Grossolles en date du 26/07/1749 cote C 3406.

-Une décharge Bridiers de Villemor en date du 05/08/1773 cote C 3026.

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 793/2022 BRUN/DUCOURNEAU

Ch CM de Bertrand BRUN x Petronille DUCOURNEAU, le 27/06/1746 à Bordeaux, Notaire BUREAU

Réponse : CM passé le 27/06/1746 devant Pierre Bureau (3E2577) entre Bertrand Brun, vigneron habt. Villenave-d'Ornon fils d'Anthoine Brun † et de Margueritte Chaygne et Peyronne Ducournau habt. Villenave-d'Ornon fille d'Hellies Ducournau et d'Anne Bordes

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 782/2022 BUSQUET

Je suis à la recherche de la liste des orphelinats existants à Bordeaux en 1916.

En fait , je viens de trouver l'acte de naissance et de reconnaissance par sa mère d'un de mes oncles, Pierre Marc BUSQUET, né le 1 janvier 1916 à la Maternité de l' hôpital des Enfants de Bordeaux.

Sur l'acte de naissance il n'y a aucune autre indication le concernant. Je savais par ma mère que ma grand-mère avait dû abandonner un enfant et je n' ai pas trouvé sa trace dans les recensements de 1921 et 1926 de Cambes en Gironde où vivaient ma grand-mère et sa famille. J'en déduis la probabilité de l'adoption. Ayant appris qu'il n'y avait pas d'adoption possible de mineur avant 1923 en France, je pense qu'il a été placé au moins de 1916 à 1923 à l'orphelinat public. J'ai su aussi qu'il aurait été adopté dans une famille habitant Marseille.

Réponse : Assistance publique de la Gironde (3X1299): Busquet Pierre Marc fils de Fernande Busquet né le 01 janvier 1916 à Bordeaux, admis le 11 janvier 1916, motif de l'entrée : La mère est sans travail, déclare ne pouvoir élever son enfant et refuse les secours, décédé le 30 août 1917 aux Églisottes

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 801/2022 CAILLAU/DOURNEAU

Ch CM passé le 07/05/1713 à Bordeaux devant M° DUFAU Jacques (3 E 5092) de CAILLAU x avec DOURNEAU x

Réponse : contrat de mariage de Jean CAILLAU garçon boulanger natif de Roumagne fils de feu Guillaume CAILLAU vigneron et de Catherine MAUREAU avec Jeanne DOURNEAU de Camarsac fille de Berthomieu DOURNEAU tisserand et de feu Marie COUTURES passé par Me Dufau à Bordeaux le 07/05/1713 cote 3 E 5079. Malheureusement les dernières pages de l'acte sont manquantes.

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 815/2022 CANTINOLLE/LAVAUD

Ch CM chez le notaire Richard GIRON (Rép 3E 6623) de CANTINOLLE/LAVAUD de 1680, folio 176 (vue 222/291 dans le répertoire)

Réponse : contrat de mariage de Jean CANTINOLLE fils de feu Pierre CANTINOLLE bourgeois et marchand et de Marie PINEAU avec Anne LAVAUD fille de Jean LAVAUD bourgeois et marchand et de Marguerite PICARD en date du 10/12/1680 par Me Giron à Bordeaux cote 3 E 6608.

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 823/2022 CHASTEIGNER/DUMÉE

Ch l'acte de succession de ma 2 x ARGM Eugénie de CHASTEIGNER DUMÉE veuve Charles ANGLADE. en date du 7.11.1871 chez Maître BLONDEAU à Bordeaux. Elle est décédée le 4.11.1871 à Bordeaux.

Réponse : Etude Pierre Georges Blondeau (3E61149) : le 13 novembre 1871 : dépôt des testaments d'Eugénie de Chasteigner Dumée; le 28 novembre 1871 : Acte de notoriété Anglade et le 28 novembre 1871: Inventaire après le décès Madame veuve Anglade.

Eric DUBOIS AGB



Dossier n° 787/2022 DARCHE

Ch testament passé devant M° SÉJOURNÉ à Bordeaux (33) le 24/01/1722 de DARCHE Louise et FENIS x

Réponse : Etude Pierre Séjourné (3E14975): le 22 janvier 1722, testament de dame Louise Darche de présence à Bordeaux veuve de Jean Finis, escuyer et héritière de Martiale de Finis sa fille unique et au bénéfice d'inventaire de feu messire François Martial de Finis, grand prévôt de l'église cathédrale de Tulle en Limousin

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 823/2022 DAVID/CHAUSSE

Recherche acte d'adoption de Jean DAVID né le 06.02.1862 à Civrac de Blaye, 33 par Théophile CHAUSSE par Jugement du Tribunal Civil de Blaye en date du 02.02.1899 confirmé par arrêt de la cours d'Appel de Bordeaux le 01.03.1899.

Réponse : Le 02 février 1899, acte n°31, homologation de l'acte d'adoption de Jean David employé à la mairie de Bordeaux fait par Pierre Hegesipe Théophile Chaussé propriétaire, licencié en droit, ancien magistrat, ancien conseiller général de la Gironde reçu le 15 janvier 1899 par monsieur le juge de paix du Canton de Saint-Savin et Blaye (côte 3U7094))

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 793/2022 DUCOURNAU/DELORT

Ch CM de Guillaume DUCOURNAU x Marguerite DELORT, le 13/03/1723 à Bordeaux, 2c 551-1 photo 496

Réponse : CM de Guillaume DUCOURNAU, bourgeois maître apothicaire natif de la Bastide d'Armagnac fils de feus Jean DUCOURNAU et de Jeanne NASSE avec Marguerite DELORT native de Bordeaux fille d'Arnaud DELORD bourgeois, maître chirurgien, juré et de Pétronille PICHON en date du 28/02/1723 par Me Lacoste à Bordeaux (cote 3 E 7338)

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 828/2022 DUPUCH/DUBREUIL

Ch CM de Pierre DUPUCH x Marguerite DUBREUIL, le 09/12/1761 à Bordeaux, Notaire ROMAS trouvé dans 2c551-1 p. 658

Réponse : Contrat de mariage passé le 09 décembre 1761 devant maître Jean Romas (3E10520) entre Pierre Dupuch, vigneron natif et habt. Léognan fils majeur de François Dupuch † et de Marie Vivey et Margueritte Dubreuil native de Villenave et habt. Gradignan fille de Guillaume Dubreuil, meunier et de Catherine Tallamin

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 773/2022 DUVERGE

Ch acte de naissance de Pierre DUVERGE né le 29/03/1716 à Budos (33) fils de Pierre DUVERGE et de Marguerite BAUDRY

Réponse : L'an 1716 baptême d'un enfant de Mr Pierre DUVERGÉ bourgeois de Bordeaux et habitant de cette paroisse et de Marguerite BAUDRY mariés ensemble né le 29 du mois de mars à 6h du matin auquel on a donné le nom de Pierre

Martine CAUBIT AGB

Dossier n° 787/2022 FERRON

Ch testament passé devant M° DUPEYRON à Bordeaux (33) en 1612/1613 de FERRON (de) Astrubal

Réponse : Etude Nicolas Duqueyron (3E5652): le 19 juin 1621, testament d'Asdrubal de Ferron, escuyer, seigneur de la Salle Saint-Aubin époux de Madelaine Maillard delle

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 787/2022 FERRON/ALESME

Ch CM passé devant M° BERTHET à Bordeaux (33) le 24/03/1604 (cote 3 E 1418) de FERRON (de) Astrubal avec ALESME (d') Marie

Réponse : L'année 1604 est manquante, mais le contrat de mariage fut annulé le 16 mars 1605

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 837/2022 GUYO/LACOMBE

Ch CM passé auprès de Me GUYO à Bordeaux le 13/12/1919 entre LACOMBE Gaston et PRELAT Odette

Réponse : Le notaire Henri Puyo n'a pas été déposé aux AD de la Gironde, les minutes se trouvent à l'étude Yaigre Notaires Associés, 14 Rue de Grassi, 33000 Bordeaux

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 828/2022 GOUJON//CANTELOUP

Ch IAD de Pierre GOUJON, originaire de Gradignan, époux de Marguerite CANTELOUP en 1677 à Léognan Notaire LAFEYCHINE 3E 7580 p.31

Réponse : Etude Bernard Lafeychine (3E7580): le 15 février 1677, inventaire fait à la requête de Margueritte de Canteloup habt. Gradignan après le décès de son mari Pierre Goujon survenu depuis ce matin sur les 4 à 5 heures environ

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 808/2022 KERGUEN

KERGNEN Héloïse (légitimé RENOUIL) n'est déjà plus dans le foyer familial, en 1926 à Cussac elle aurait 22 ans. Dans les recensements de Cussac en 1926 On retrouve Jean et Jeanne mes grands-parents, Raymonde, Jeanne mes tantes et Elisabeth ma mère née en 1924 à Cussac.

Peut-être qu'elle apparaît dans les Tables de Successions et Absences à la suite du décès du Père Jean RENOUIL le 03 Mars 1950 à Pauillac (33).

Réponse : Aux Archives Départementales, il n'existe pas de table de successions et absences à Pauillac en 1950, elles s'arrêtent en 1940. Héloïse Kerguen a pu partir n'importe où, nous ne pouvons pas suivre sa trace. Les dates sont trop proches pour que les registres de mariages ou de décès soient en ligne.

Anne LEURET AGB

Dossier n° 817/2022 LABIDELLIE/MOUREAU

Ch CM passé le 27/04/1754 à Izon devant M° DUSAUT (3E 58453) entre LABIDELIE Raymond et MOUREAU Marguerite

Réponse : CM de Raymond LABIDELIE journalier d'Izon, fils de Guilhem LABIDELIE et de feu Catherine RABOT avec Marguerite MOUREAU fille de Mathurin MOUREAU et de feu Catherine VIGNAUD par Me Dusaut le 27/04/1754

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 776/2022 LABOUYRIE/BORDESSOULLE

Ch CM du 29/05/1753 Marguerite BORDESSOULLE X Barthélémy LABOUYRIE passé à Captieux devant Me ROUMAZEILLES – 3 E 46698

Réponse : CM de Barthélémy LABOUYRIE tailleur d'habits habitant de Lherm avec Marguerite BORDESSOULE veuve de Bernard LARTIGUE hab de Captieux en date du 29/05/1753 par Me Roumazeilles

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 820/2022 LACROIX/DENAUTES

Ch descendance du couple LACROIX Jean et DENAUTES Jeanne mariés le 18/02/1732

Réponse : Jean LACROIX époux de Jeanne DENAUTES, il a eu de son épouse un enfant tous les ans entre son mariage du 18/02/1732 et son décès le 31/05/1746 :

Jean né le 20/02/1733 - Marie née 02/04/1734

Pétronille née le 07/08/1735 décédée le 22/07/1777 épouse de Julien GATINEAU

Marguerite née le 14/10/1736 - Jean Auguste né le 07/10/1737 - Pétronille née le 26/02/1739

Jean Baptiste né le 13/02/1740 - Benoît né le 21/03/1741 - Jean Joseph né le 19/03/1742

Catherine née le 19/05/1743 - Jean Jacques né le 25/07/1744

Jean Charles né le 05/11/1745 décédé le 14/10/1747

Henriette Marguerite née le 30/10/1746 décédée le 12/11/1816 épouse de Pierre GAUVRY le 11/09/1769.

-Il ne peut pas y avoir d'enfants, sinon prématuré, entre Jean Auguste né le 07/10/1737 et Pétronille née le 26/02/1739. Compte tenu des dates, il n'y a pas eu d'autres enfants que ceux répertoriés du couples LACROIX – DENAUDES.

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 788/2022 LAURTAUD/TOUSIGNAN

Ch X passé le 30/09/1662 à Blaye paroisse St-Sauveur (33) de LAURTAUD Raymond et de TOUSIGNAN Catherine

Réponse : mariage de LAURTAUD Raymond avec TOUSSIGNAN Catherine. Acte non filiatif.

Blaye paroisse Saint-Sauveur Cote 4 E 1848 (1649/1668) image 29

Martine CAUBIT AGB

Dossier n° 815-2022 LAVAUT

Ch le testament LAVAUT de 1683 chez Maître PARRAN,

Réponse : Etude Estienne Parran (3E13002) : le 19 juin 1683, folio 659, testament de Marie Lavaut habt. Bordeaux, paroisse Sainte-Colombe veuve de sieur Bernard Banos, bourgeois et marchand de Bordeaux

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 816/2022 LAUZERE/DUTHOIT

Ch contrat de mariage entre Raymond Lauzere et Mathive Duthoit (ou Duthoya) passé devant Me Grenier,

Réponse : contrat de mariage de Raymond LAUZERO marchand de Bordeaux fils de Siston LAUZERO bourgeois de Bordeaux et de Marguerite PEZAT avec Mathive DUTHOYA fille de feu Bernard DUTHOYA et de Peyronne DESPUJOLS en date du 11/07/1637 passé par Me Grenier à Bordeaux cote 3 E 6885.

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier 815/2022 LAVAUD

Ch le testament de Peyronne LAVEAUD de 1699 chez Maître Guillaume DESPIET rép 3E 24843.

Réponse : testament de Peyronne LAVAUD fille de feu Jean LAVAUD et de Gaillardine MALET par Me Despiet à Bordeaux le 10/12/1699 cote 3 E 24836.

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 815/2022 LAVAUD/BOUTAUD

Ch l'acte notarié passé devant M° Richard GIRON (Rép 3E 6623 vue 151/291) de disparition de la société LAVAUD/BOUTAUD en date du 10 janvier 1681 Deux frères Raymond et Guillaume LAVAUD marié à Valérie DESCORDES avait créé une société liquidée il semblerait en 1681 ou peut-être avant

Réponse : Etude Richard Giron (3E6609) : le 10 janvier 1681, folio 137, dissolution de société fait entre Marie Boutaud delle relite de feu sieur Raymond Lavaud, bourgeois et marchand de Bordeaux et à présent femme de sieur André Barraillon aussi bourgeois et marchand de Bordeaux et sieur Jean Genty Lavaud aussi bourgeois et marchand son fils époux d'Anne Poulleaux habt. tous de la paroisse Saint-Pierre

Etude Richard Giron (3E6609) : le 10 janvier 1681, folio 138, testament de Marie Boutaud delle habt. Bordeaux, paroisse Saint-Pierre relite de feu sieur Raymond Lavaud, bourgeois et marchand de Bordeaux et à présent femme de sieur André Barraillon aussi bourgeois et marchand de Bordeaux, déclare que de son mariage avec le dit feu Raymond Lavaud il a 4 enfants qui sont encore vivants nommés Jean, Guillaume, Jean Genty et Jean Baptiste Lavaud et il n'y a point d'enfant de son mariage avec le dit sieur Barraillon

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 815/2022 LAVAUD/LAVAUD

Ch acte notarié passé chez M° Richard GIRON (Rép 3E 6623 vue 151/291) de Société LAVAUD du 21/03/1681

Réponse : Etude Richard Giron (3E6609) : le 21 mars 1681, folio 179, contrat de société par moitié fait entre sieur Jean Genty Lavaud et sieur Jean Baptiste Lavaud, frères, bourgeois et marchand de Bordeaux et y habt. paroisse Saint-Pierre

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 844/2022 LAVIGNE

Cherche l'acte de naissance de LAVIGNE Marie vers 1800 à Lerm-et-Musset, fille de LAVIGNE Jean charron et de LAPRIE Catherine (ou Marguerite). Lors de son mariage en 1821 à Lerm avec Jean LATRILLE il est dit qu'elle est âgée de 21a native de Lerm [4 E 8458 - 1821 - 1821 Archives départementales de la Gironde](#) page 3/8

Réponse : trouvé naissance à Lerm de Jeanne le 6 brumaire an VIII (28/10/1799) fille de Jean LABIGUE charron et de Marguerite LAPRIEE [4 E 3315 - Naissances : 1793-an III, an V-an VI, an VIII-an XI Mariages : 1793-an III,an V- an VI, an X-an XI Publications de mariage : an VIII ... Archives départementales de la Gironde](#) [4 E 3315 - Naissances : 1793-an III, an V-an VI, an VIII-an XI Mariages : 1793-an III,an V- an VI, an X-an XI Publications de mariage : an VIII ... Archives départementales de la Gironde](#) page 43/193

Toutes les recherches qui ont été effectuées pour confirmer que Marie serait née vers 1800. Seul à été trouvé cet acte de naissance noté ci dessus.

Martine CAUBIT AGB

Dossier n° 802/2022 MOREAU/LANYER

Ch CM passé en 1700 à Bordeaux devant M° PARRAN (rep 3 E 13013 fiche 527) de MOREAU x avec LANER x

Réponse : contrat de mariage de René MOREAU sargeur natif de Loudun en Poitou fils de feus Louis MOREAU et de Jeanne BABOIR avec Jeanne LANYER née à Mourens en Benauge fille de feu Jean LANIER et de Claire LEMARET en date du 30/08/1700 par Me Parran à Bordeaux cote 3 E 13010

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 818/2022 NAIRAC

Je suis à la recherche d'informations à propos de la branche irlandaise des Nairac originaires de Bordeaux. Je m'intéresse particulièrement à l'alliance entre Nairac Paul Henry et Lady Anne O'CONNOR .Le mariage eut lieu À Dublin.

Réponse : Antoine Henry NAIRAC a été baptisé à Bordeaux paroisse Sainte-Croix le 06/02/1736 (acte n° 1459) fils de Alexandre Paul NAIRAC raffineur de sucre et de Suzanne Marguerite ROULLAUD. Il décède le 10/05/1816 à Saint Pierre de la Réunion veuf d'Anne O'CONNOR.

Philippe SAVIGNAC AGB

**Dossier n° 792/2022 NANCLAS/BIDERAN**

Ch CM passé devant M° LALANNE notaire à Bordeaux le 21/02/1854 de NANCLAS (de) Philippe Eugène avec BIDERAN (de) Françoise Adrienne

Réponse : CM passé le 21/02/1854 devant Laurent Lalanne (3E63413) entre Philippe Edgard Arnauld de Nanclas, propriétaire né à La Valette (16) fils de Pierre Arnauld de Nanclas, écuyer et de dame Marie Aimée Eléonor de Plas et delle Françoise Louise Adrienne de Bideran née à Castillonnès (47) et habt. Bordeaux fille de Louis Marie Gustave de Bideran, propriétaire et de dame Marthe Camille Celeste de Bereaud

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 806/2022 POUJARDIEU/BAILLET

Ch CM passé le 26/09/1723 devant M° LUCBERT (cote 3E 21383) à Marseilles (33) de POUJARDIEU Jean avec BAILLET Jeanne

Réponse : Le 26/03/1723 à Marseilles devant M° LUCBERT jeune CM de Jean POUJARDIEU cardeur de laine de Marseilles avec Jeanne BAILLET veuve de Jean DUFAU fille de Bernard BAILLET et de (mère non nommée)

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 777/2022 POUJARDIEU/DUFONS

Ch CM passé le 18/09/1713 devant M° LUCBERT entre POUJARDIEU Guillem et DUFONS Catherine

Réponse : CM en date du 18/09/1713 de Guillem POUJARDIEU cardeur de Marseilles avec Catherine DUFONS de Gajac veuve de Louis SERRES dont une fille Catherine (par Me Lucbert cote 3 E 21374)

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 776/2022 RELION

Ch Testament du 12/01/1708 Vital RELION passé à Bazas devant Me Thomas MONCLIN - 3 E 21961 fiche 9 photo 2283

Réponse : testament en date du 12/01/1708 de Vital RELION brassier d'Aillas le vieux, partant en tant que soldat de milice, en faveur d'Arnaud RELION son frère par Me Thomas Monclin cote 3 E 21961

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 792/2022 ROGÉ/LAMBERT

Ch CM passé devant M° FAURE notaire à Castillon la Bataille (33) (cote 3 E 47148) le 30/05/1826 de ROGÉ Pierre Emmanuel avec LAMBERT Victorine

Réponse : CM passé le 30/05/1826 devant Jean Faure entre Pierre Emmanuel Rogé, marchand drapier habt. Castillon fils de Jean Benjamin Rogé, propriétaire et de Thérèse Ballateau-Lafeuillade et Victorine Lambert native et habt. Mansle (16) fille de Jacques Lambert † et de Catherine Giraud

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 809/2022 RUE/RAMOND

Ch CM passé devant Me DUBOSCQ à Audenge (33) (3 E 4816) entre RUE Bernard et RAMOND Jeanne

Réponse : contrat de mariage de Bernard RUE brassier d'Audenge fils de Jean RUE et de Marie BERTRAND avec Jeanne RAMOND brassière du Porge fille de Guillaume RAMOND dit Mouniche et de Jeanne BACQUEY passé par Me Dubosq à Audenge le 22/10/1705

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 807/2022 RUE/MESPLE

Ch CM passé le 09/08/1723 devant M° TAFFARD à la Teste (3E 43010) de RUE Pierre avec MESPLE Marie

Réponse : CM de Pierre RUE marinier à Certe fils de Jean RUE et de Catherine DUVIGNEAU † avec Marie MESPLE fille de Pierre MESPLE † et de Jeanne LAGUNE en date du 09/08/1723 par Me TAFFARD à la Teste

Philippe SAVIGNAC AGB

Dossier n° 797/2022 SAINT-MARC/DARRIET

Ch CM passé le 03/01/1757 devant Mtre MONCLIN à Bazas de SAINT MARC Guilhem et de DARRIET Françoise (cote : 3 E 21989)

Réponse : CM passé le 03 janvier 1757 devant Claude Monclin (3E21989) entre Guillem Saint-Marc, brassier habt. Cazats fils de Barthélémy Saint-Marc † et de Catherine Labat † et Françoise Darriet habt. Cazats fille de Pierre Darriet † et de Jeanne Grangey †

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 828/2022 TALAMIN/LAMBERT

Ch CM de Arnaud TALAMIN X Catherine LAMBERT en 1698 à Bordeaux, Notaire Guillaume DESPIET
Réponse : CM passé le 11 juin 1698, folio 235 devant Guillaume Despiet (3E24836) entre Arnaud Talamin, vigneron natif de Saint-Médard et habt. Léognan fils de Jean Talamin et de feu Jeanne Sibadey et Catherine Lambert habt. Bordeaux, paroisse Sainte-Eulalie fille de feus Hélie Lambert et de Marie Piret

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 761/2022 TAUZIN/VIREMONT

Ch CM du 28/12/1687 établis par Maître PUZOS Pierre de Fargues 3E 10303 - TAUZIN Bernard et VIREMONT Jaquette

Réponse : Acte non trouvé

Eric DUBOIS AGB

Dossier n° 828/2022 VIDEAU/ROUBIN

Ch CM de Antoine VIDEAU x Marie ROUBIN, le 08/01/1731 à Bordeaux c551-2 p.758

Réponse : CM passé le 06 janvier 1731 devant Pierre Banchereau (3E476) entre Anthoine Videau, laboureur habt. Léognan fils de Jean Videau † et de Catherine Olivier † et Marie Roubin habt. Villenave fille de Jean Roubin, charpentier de haute futaie et de Marie Nouaut

Eric DUBOIS AGB

Actualités des Archives Départementales de la Gironde

Du 24/05/2022 au 31/05/2023

Les Archives départementales de la Gironde ont le plaisir de vous annoncer la mise en ligne de plus de 100 000 nouvelles images issues de registres d'état civil versés par le tribunal de grande instance de Bordeaux (sous-série 4 E).

Cette opération de grande ampleur couvre les communes du ressort du greffe de Bordeaux

Les Archives départementales ont fait le choix de numériser la totalité des communes de Gironde jusqu'en 1945 inclus.

Pour le moment, la numérisation des actes s'arrête à l'année 1930.

PETIT RAPPEL

Les recommandations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) issues de l'autorisation unique AU-029 ont amené à établir des délais permettant la protection de la vie privée des personnes :

Sur le site Internet : les actes de naissances et mentions marginales peuvent être mis en ligne au bout de 100 ans à compter de la clôture du registre,

- les actes de mariages peuvent être mis en ligne au bout de 75 ans à compter de la clôture du registre,
- les actes de décès peuvent être mis en ligne au bout de 25 ans à compter de la clôture du registre.

En salle de lecture : La communicabilité de l'état civil en salle de lecture s'effectue selon les délais inscrits dans le Code du patrimoine :

- les actes de naissances et de mariages sont communicables à l'issue d'un délai de 75 ans révolus ou de 25 ans à compter du décès de l'intéressé,
- les actes de décès sont communicables immédiatement.

[Accédez à plus de 100 000 nouvelles images de l'état civil girondin ! - Archives départementales de la Gironde](#)

Sources : Archives Départementales de la Gironde

Certains registres d'état civil ne sont pas accessibles depuis la rubrique « Etat Civil » du site des AD33. Vous pouvez cependant les consulter en cliquant sur le lien ci-dessous :

https://archives.gironde.fr/archives/archives/fonds/FRAD033_IR_1MIEC/view:fonds/n:3

Philippe SAVIGNAC AGB

LES 6 PORTES DE BORDEAUX

Les **portes monumentales** de **Bordeaux** sont des édifices incontournables. Ces portes appartiennent au patrimoine culturel de Bordeaux et classées **monuments historiques**

Durant des siècles, la ville fut fortifiée afin d'en contrôler les accès et les passages de marchandises,

L'Intendant Tourny prit ensuite la décision d'ouvrir la ville au XVIIIème siècle, et d'en faciliter l'accès. Il ceintura alors la ville de portes monumentales.



La GROSSE CLOCHE (au bout de la rue Saint James, en retrait du Cours Victor Hugo)

Cette porte datant de 1246, a donné son nom à la plus vieille porte de Bordeaux. Du haut de ses 40m de pierre calcaire blanche, elle est certainement la plus belle et la plus impressionnante des portes. Avec sa girouette dorée au cuivre en forme de lion; elle se fond dans un ensemble architectural, contrairement aux autres portes qui, elles, sont totalement indépendantes. La Grosse Cloche a connu de nombreuses transformations à travers les siècles. François de Montmorency, en 1548, fit décoiffer les 4 tours initiales et enlever l'horloge et la cloche. Cette décision devait servir à punir les habitants de leur soulèvement contre l'impôt, et notamment la Gabelle. Plus tard, Charles IX autorisera le rétablissement des cloches par un arrêt du 24 septembre 1561. Ravagée par un incendie en 1755, la porte est reconstruite deux ans plus tard. En 1759, l'astronome Larroque la dote d'une énorme cloche. Cependant, celle que nous admirons aujourd'hui n'est pas la cloche d'origine. Elle est la sixième cloche en place, remplaçant la dernière, fêlée en mars 1774. Cette petite cloche de 7 tonnes et

d'une hauteur de 2m porte le joli nom d' Armande Louise. Son installation a nécessité un chariot tiré par 28 bœufs. Ce monument emblématique de Bordeaux, vestige des remparts, servait à la protection de l'ancien hôtel de ville. Au XVIème siècle, la porte servait de prison pour des jeunes aux mauvais comportements. Une ancienne geôle aux murs chargés des marques de l'histoire est encore accessible lors des visites.



La porte de BOURGOGNE ou porte des **SALINIÈRES**

La porte de Bourgogne se situe au départ du Cours Victor Hugo, face au pont de Pierre. Son nom est un hommage au duc de Bourgogne qui a également donné son nom à la place où elle se situe.

Cette dernière a été bâtie en 1750-175 par les architectes Ange-Jacques Gabriel et Nicolas Portier. Elle était composée initialement de deux prolongements pour les piétons, supprimés ensuite en 1807. Les marchands de l'époque commercialisaient principalement dans ce quartier... du sel. D'où la Porte de Salinières. Pendant de nombreuses années, le pont de pierre était le seul moyen de traverser la Garonne et la porte de Bourgogne était donc une des entrées principales de la ville lorsque l'on arrivait de la rive droite.



La PORTE de la MONNAIE

Située sur les quais entre le Pont de Pierre et le Pont Saint Jean, non loin du conservatoire de musique, cette porte a été construite sur les conseils de L'Intendant Tourny en 1759.

En effet, Les habitants de cette zone étaient bloqués par les remparts. Il a donc fallu ouvrir une porte pour libérer un accès vers le port.

En forme d'arc de triomphe, elle est la plus discrète porte de Bordeaux et tire son nom de du l'atelier de la monnaie situé juste à côté.

Discrète.. Mais en très bon état!

La PORTE CAILLHAU

La porte Caillhau proche de la place du Palais

Initialement implantée dans le rempart du XIVème siècle, ce sublime édifice classée aux monuments historiques a été retravaillée et reconstruite au XVème siècle. Elle fait face à la place du Palais, dressée sur les quais entre la porte de Bourgogne et la place de la Bourse.

Cette porte se distingue des autres par ses hautes toitures coniques et son architecture Gothique-Renaissance. En effet elle est composée de herses, de lucarnes et de meurtrières, signature du caractère défensif des bâtiments du moyen-âge.

Contrairement aux autres portes comme la porte d'Aquitaine ou la Porte Dijaux, elle ne concentre pas tous ses ornements sur son fronton triangulaire. On y retrouve principalement des décorations liées à la guerre de Fornoue et un vestige de l'ancien rempart.Elle affiche fièrement ses 35m de hauteur et bénéficie d'une grande attractivité touristique.



La PORTE DIJEAUX

Située entre la rue Sainte- Catherine et la place Gambetta, à l'intersection de la rue qui porte son nom, elle est au cœur d'une zone ultra commerciale entourée de rues piétonnes.

Classée monument historique depuis juin 1921, elle est une des entrées principales à l'ouest de la ville dès l'époque romaine.

Détruite et reconstruite entre 1748 à 1753, son large fronton triangulaire sculpté en fait l'une des représentantes de l'architecture néo- classique.



La PORTE D'AQUITAINE

La porte d'Aquitaine se trouve au bout de la rue Sainte Catherine, sur la place de la Victoire. Cette porte construite en 1753, a remplacé la porte Saint-Julien dont la fonction était militaire et stratégique. Elle a été baptisée Porte d'Aquitaine en l'honneur du petit-fils de Louis XV, duc d'Aquitaine. Elle est inspirée des portes de l'Antiquité et composée d'un fronton triangulaire richement sculpté, célébrant la monarchie avec les armes royales, l'écu de France et les trois fleurs de lys. Sur sa façade principale de 17,50m de hauteur, on y retrouve Sainte-Catherine. Elle servira d'arc de triomphe en 1814 pour commémorer le retour des Bourbons au pouvoir. Cette porte du XVIII^{ème} siècle comme les autres portes, elle maintenait la ville fermée et permettait de percevoir les revenus de l'octroi.

Sources : <https://www.33-bordeaux.com/>

Au fil des siècles et de son histoire Bordeaux s'est agrandie, plusieurs portes furent construites

Le premier rempart du III^e siècle

La porta Medoca (vers le Médoc) au nord, située vers la place de la Comédie

La porta de la Cadena au sud, côté rue du Loup (proche du croisement de la rue Sainte-Catherine et du cours d'Alsace et Lorraine)

La porta Jovia à l'ouest, qui mène au quartier Saint-Seurin.

La Porta Navigera porte maritime. Elle se trouvait au sud de l'actuelle église Saint-Pierre.

Second rempart

La porte Begueyre en 950 entre la Rue du Pas-Saint-Georges et le Cours d'Alsace-Lorraine

La Porte Basse en 980 au croisement de la Rue de Cheverus et du Cours d'Alsace-Lorraine,

La porte Toscanan en 1189 en travers du cours d'Alsace et Lorraine, proche de la Porte Basse

La porte des Ayres en 1189 proche du cours d'Alsace et Lorraine,

La Porte deus Carmes en 1307 au croisement de la Rue Sainte-Catherine et du Cours Victor-Hugo

La porte Bouquière à l'embouchure de la rue des Boucheries et du Cours Victor Hugo.

La porte de la Rousselle en 1189 située au Sud, près du port

Troisième rempart

La porte de l'Orne-de-Casse, au bas du cours du Chapeau-Rouge

La porte de Redge, qui s'ouvrait sur l'emplacement des bains des Quinconces

La porte d'Audeyola, dans les environs des colonnes rostrales

La porte Sent-German, au bout nord-ouest des Allées de Tourny

La porte Dijeus, sur l'emplacement de l'actuelle porte Dijeaux

La porte Sent-Syphorian, vers le milieu de la rue des Remparts

La porte de Far, au bout occidental de la rue du Ha

La porte Senta-Eulalia, au sud de l'église Sainte-Eulalie

La porte Sent-Jidian, au bout méridional de la rue Sainte-Catherine

La porte de Mirailh, au sud de la rue du Mirail et à l'est de la porte d'Aquitaine

Lo Grand-Portait-de-Senta-Orotz, sur l'emplacement de l'abattoir

La porta Senta-Crotz-debert-la-Ribeyre, au bout inférieur de la rue du Port

La porte de Bayssac, au bout de la rue de Beysac

La porte de La Graba, au bout oriental de la rue des Faures

La porte de Pey-Miqueu, entre la rue des Faures et la porte de Bourgogne

La porte de Las Salineyras, à l'ouest de la porte de Bourgogne, près de la rue de la Rousselle

La porte Sent-Johan, près de l'extrémité orientale du Cours d'Alsace et Lorraine

La porte de Peugue à l'embouchure du Peugue dans la rue Ausone

La porte de Calhau, au bas de la place du Palais, un peu à l'ouest de l'actuelle porte Cailhau;

La porte Sent-Pey, derrière l'église Saint-Pierre

La porte deus Paus, un peu au nord de la fontaine des Trois Grâces

Sources : https://fr.wikipedia.org/wiki/Remparts_et_portes_de_ville_de_Bordeaux#R%C3%A9f%C3%A9rences

Martine CAUBIT

Registres des inhumations de la Ville de Bordeaux (1814-1952)

- **Présentation du producteur** Le cimetière de la Chartreuse de Bordeaux a été ouvert en 1791 sur un terrain confisqué au couvent des Chartreux en vertu des lois révolutionnaires. Les inhumations ne sont cependant pas enregistrées avant 1814.
A partir de 1910, un second cimetière est ouvert sur le territoire de la Ville de Bruges faute d'emplacement suffisant à Bordeaux. C'est notamment dans ce cimetière, dit cimetière Nord, que sont inhumés les premiers soldats victimes de la Guerre 1914-1918 avant que les corps ne soient restitués aux familles ou bien accueillis, dans ce même cimetière, dans le caveau destiné aux Morts pour la France construit en 1925.
- **Présentation du contenu** La sous-série Bordeaux 1634 I concerne principalement le cimetière de la Chartreuse de Bordeaux.
Le présent instrument de recherches est consacré exclusivement aux inhumations. Aux registres tenus entre 1814 et 1948 s'ajoutent un répertoire alphabétique des inhumations réalisées de 1944 à 1946, un registre des défunts décédés à Bordeaux mais inhumés à Talence entre 1942 et 1945 et un registre des inhumations de militaires survenues au cimetière de la Chartreuse mais aussi au cimetière Nord à Bruges entre 1889 et 1952.
- **Mode de classement Chronologique Modalités d'accès**
L'ensemble des registres des inhumations de la sous-série Bordeaux 1634 I est accessible en ligne.

Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 16 mai 1814 au 23 juin 1818
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 24 juin 1818 au 5 décembre 1820
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 8 mai 1824 au 30 juin 1832
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er juillet 1832 au 30 mai 1837
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er juin 1837 au 14 mai 1842
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 15 mai 1842 au 30 avril 1847
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er mai 1847 au 21 juillet 1851
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 22 juillet 1851 au 7 juillet 1855
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 8 juillet 1855 au 29 décembre 1862
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er janvier 1863 au 9 juin 1865
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 10 juin 1865 au 30 avril 1868
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er mai 1868 au 19 décembre 1870
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 20 décembre 1870 au 31 août 1873
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er sept 1873 au 30 novembre 1876
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er décembre 1876 au 27 sept 1879
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 28 septembre 1879 au 23 mai 1882
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 24 mai 1882 au 31 décembre 1884
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er décembre 1885 au 22 juillet 1887
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 23 juillet 1887 au 23 avril 1890
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 23 avril 1890 au 31 décembre 1892
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er janvier 1893 au 31 juillet 1895
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er août 1895 au 19 mai 1898
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 20 mai 1898 au 13 mars 1901
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 13 mars 1901 au 31 décembre 1903
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er janvier 1904 au 31 décembre 1906
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er janvier 1907 au 30 septembre 1909
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er octobre 1909 au 11 octobre 1912
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 12 octobre 1912 au 15 août 1915
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 16 août 1915 au 7 mars 1918
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 8 mars 1918 au 22 avril 1920
Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 23 avril 1920 au 23 février 1923

Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 24 février 1923 au 6 mai 1926
 Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 6 mai 1926 au 31 mars 1927
 Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er avril 1927 au 31 décembre 1931
 Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er janvier 1932 au 31 décembre 1934
 Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er janvier 1935 au 22 sept 1938
 Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 23 sept 1938 au 31 août 1941
 Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 1er sept 1941 au 3 octobre 1944
 Registre des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, du 4 octobre 1944 au 31 juin 1948
 Répertoire alphabétique des inhumations du cimetière de la Chartreuse de Bordeaux, 1944-1946
 Registre des inhumations de défunts décédés à Bordeaux mais inhumés à Talence sur un terrain prêté par la commune pendant la seconde guerre mondiale, du 2 septembre 1942 au 3 septembre 1945
 Registre des inhumations de militaires (français, allemands et musulmans) du cimetière de la Chartreuse et cimetière Nord, 1889-1932, 1946, 1952

Source : Laurence LALANE sous la direction de Frédéric LAUX des Archives de Bordeaux Métropoles



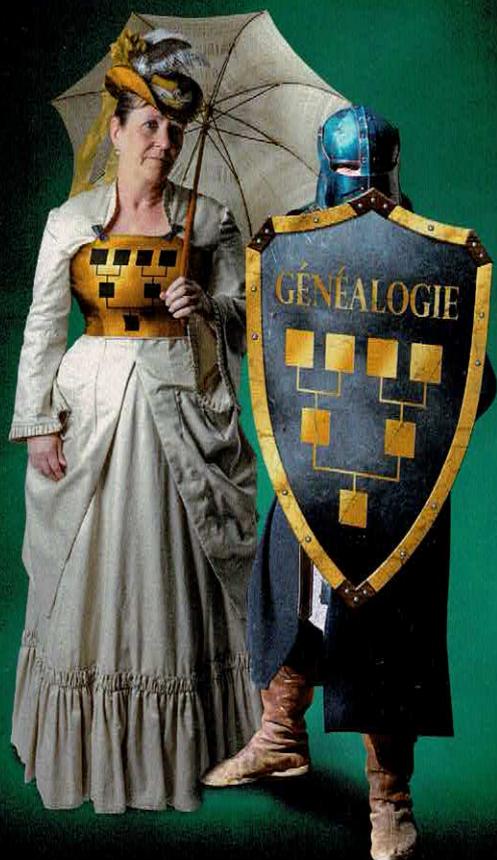
Voici quelques mots que nous avons fait parler à votre intention. (1^{ère} partie)

ALBUM, du latin albus, blanc.
 ALERTE, de l'italien all'erta, sur la hauteur.
 ACROBATE, du grec akrobatos, qui marche sur la pointe des pieds.
 AGONIE, du grec agônia, lutte.
 ALOPÈCIE, (calvitie), du grec alópêx, renard. La chute des cheveux étant comparée à la chute annuelle des poils du renard.
 AMADOU, du provençal amadou, amoureux, appliqué à l'agaric amadouvier à cause de la facilité qu'a ce champignon à s'enflammer.
 AMIRAL, de l'arabe 'amír al-bahr, prince de la mer.
 AMMONIAC, du grec ammōniakon, gomme ou sel recueilli près du temple de Jupiter Ammon en Lybie.
 ANACHORETE, (ermite), du grec anakhōrein, se mettre à l'écart.
 ANGOISSE, du latin angustia, lieu resserré. L'angoisse serre la gorge.
 ANTHOLOGIE, du grec anthos, fleur et legeîn, choisir : «choix de fleurs».
 ARISTOLOCHE, du grec aristo, meilleur et lokhos, accouchement. Cette plante avait la réputation de faciliter les accouchements.
 ASSASSIN, de l'arabe hachchachi, buveur de hachisch.
 ATOME, du grec a, privatif et temnein, couper: qu'on ne peut pas couper.
 AUTODAFÉ (acte de brûler les livres) du portugais auto da fê, acte de foi.
 AZUR du persan lādjour, lapis-la-zuli.
 BACCALURÉAT, du latin bacca laurea, baie de laurier dont on couronnait le vainqueur.
 BAÏONNETTE, fabriquée à Bayonne.
 BLACKBOULER, de l'anglais black, noir, et ball, boule. Rappelle les votes ou l'on approuve avec une boule blanche et où l'on rejette avec une boule noire.
 BOCK, abréviation de l'allemand Bockbier, déformation de Einbeckbier, bière d'Einbeck et compris ein Bockbier, une bière au bouc.
 BOUCHER, de bouc, celui qui vend de la viande de bouc.
 BOULIMIE, du grec bous, bœuf et limos, faim. Une faim de bœuf.
 BOX-CALF, de l'anglais box, boîte et alf, veau. Cuir américain dont le sigle représentait un veau à l'intérieur d'une boîte.

Daniel ENGEL

LOGICIEL DE GÉNÉALOGIE

Généatique 2022



LE LOGICIEL DE RÉFÉRENCE

- Illimité en nombre de personnes
- licence 1 personne multipostes
- Inclut Généatique mobile
- Assistance mail gratuite
- Paiement en 3 x sans frais

**VOTRE ASSOCIATION VOUS PERMET
DE BÉNÉFICIER D'UN TARIF PRÉFÉRENTIEL**

89 €

au lieu de 130 €
sur la version prestige
en téléchargement

99 €

au lieu de 140 €
sur la version prestige
en coffret

CONTACTEZ-NOUS

01 34 39 12 12 - fr@cdip.com

www.geneatique.com/asso